



***Vade-mecum* des normes rédactionnelles  
pour la réalisation d'un mémoire  
de Master 1**

*UFR Culture & Communication*

(version octobre 2016 – Granjon-Tavernier-Magis)

**centi**

**Le mémoire a pour vocation de restituer votre trajectoire de recherche. En Master 1, il consigne les deux premières étapes de la démarche de la recherche en sciences sociales : la « rupture » et la « construction ». En Master 2, tout en reprenant et complétant l'exposé de ces deux premières étapes, il présente également, dans le détail, les analyses que vous avez produites à partir des matériaux d'enquête empiriques que vous aurez récoltés (« constatation »). En M1 comme en M2, la restitution écrite que constitue le mémoire doit répondre à un ensemble de règles à la fois « théoriques » et formelles que ce *vade-mecum* a pour objectif de présenter.**

## **1. De quelques remarques sur les objectifs d'un mémoire de Master 1**

### **1.1. Les objectifs du mémoire de Master 1**

Le mémoire de Master 1 consiste en un travail de recherche approfondi, appuyé sur une méthode de travail rigoureuse respectant la hiérarchie des actes épistémologiques. Ce travail doit pleinement s'inscrire dans la démarche de recherche en sciences sociales présentée en cours. Il doit ainsi **rompre** avec les visions spontanées du monde social, celles des enquêtés, mais également celles du chercheur, tout en réalisant un **travail exploratoire** de qualité. Il vise aussi à **problématiser** un sujet, à le traduire en objet de recherche, notamment via la construction d'un **état de l'art** et le choix d'un **modèle d'analyse théorique**.

Le mémoire porte donc sur un sujet de recherche qui, de préférence, sera positionné dans les thématiques scientifiques et/ou professionnelles qui se trouvent au cœur des enseignements de Master, et en accord avec l'enseignant.e qui suivra votre travail. Il se présente concrètement sous la forme d'un document respectant des normes rédactionnelles et typographiques très précises qui seront exposées, *infra*, dans le présent document.

En rapport avec le sujet et les orientations fournies par l'enseignant.e dirigeant la recherche, le mémoire devra comporter :

-une **Présentation du sujet** : démarche réflexive qui doit réunir, d'une part une **auto-socioanalyse** où vous objectiviez votre rapport au sujet afin de pouvoir ensuite l'envisager non plus seulement comme un thème d'intérêt personnel, à partir de vos opinions ou des prénotions que vous avez, mais de le traiter comme un objet requérant une analyse scientifique ; d'autre part, un **retour détaillé des entretiens exploratoires** menés et enfin, une **mise en contexte socio-historique** du sujet => une dizaine de pages ;

-un *État de l'art* (revue de la littérature) portant sur la littérature scientifique du domaine. L'écriture scientifique est par nature *intertextuelle*. Le texte scientifique est nécessairement référencé et ce référencement doit s'appuyer sur des ressources internes au champ des sciences sociales, montrant ainsi ses liens multiformes avec d'autres travaux. En d'autres termes, il s'agit de montrer son inscription dans un domaine scientifique et de tenir compte de l'héritage de ce domaine. D'un texte en sciences sociales, il est donc attendu qu'il sache de lui-même se situer au sein de la littérature existante => entre 20 et 30 pages ;

-la présentation du *Modèle d'analyse* retenu, c'est-à-dire de la théorie mobilisée :  
a) les notions et concepts clairement identifiés, ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux ; b) l'opérationnalisation de ces concepts en dimensions et indicateurs ; c) la traduction de la question de départ en question de recherche ; d) l'élaboration d'hypothèses de recherche considérées comme des réponses provisoires à ladite question de recherche => une dizaine de pages.

Le mémoire de M1 peut être considéré comme une étape préparatoire (propédeutique) à un travail de recherche plus conséquent, empiriquement fondé, lequel sera approfondi et réalisé sur les deux années de Master. Le M1 est donc, répétons-le, dédié à la phase de rupture, ainsi qu'à celle de la construction de la problématique, tandis que le M2 est orienté vers la mise en œuvre du dispositif d'enquête (constatation). En fonction de leur choix de poursuite d'études et/ou d'orientation professionnelle, les étudiant.e.s peuvent également conférer à leur mémoire une vocation professionnalisante. Dans ce cas, le sujet du mémoire gagnera - sans obligation -, à être adossé à la réalisation du stage, qui pourra éventuellement constituer le terrain d'enquête. **Dans tous les cas, que le mémoire soit à finalité « scientifique » ou « professionnelle », il doit être problématisé** et répondre aux exigences susmentionnées.

## 1.2. L'évaluation du mémoire

Le mémoire doit démontrer que l'étudiant.e est capable de travailler d'une façon scientifique, rigoureuse et autonome, qu'il/elle a connaissance des principaux travaux publiés sur le sujet de sa recherche, qu'il/elle est en capacité de se situer par rapport à eux et, par conséquent, de problématiser un fait social (de communication). L'évaluation tient donc essentiellement compte du respect de la démarche de recherche. Aussi, le document que vous allez remettre doit rendre compte très clairement de la démarche d'élaboration scientifique qui vous conduira l'année prochaine à la production de résultats, via un travail empirique. Si dans un dossier, un mémoire, un article, un ouvrage ou une thèse, il s'agit d'abord de mettre en avant un produit fini, conçu et présenté pour être évalué à partir des éléments originaux qu'il aura éventuellement su faire émerger, il faut cependant éviter d'en faire une *boîte noire* à partir de laquelle l'on ne pourrait qu'entrevoir la façon dont il a été conçu. Dans un souci de transparence il est donc nécessaire de faire apparaître les conditions d'émergence du bénéfice scientifique apporté. Comme le souligne Bourdieu, *l'opus operatum*, ne doit pas cacher le *modus operandi*. Il faut donc

bien présenter la démarche suivie, la question de recherche, le cadre théorique, les hypothèses et expliquer les choix qui ont été effectués.

Il faut également rappeler que l'écriture en sciences sociales mobilise un langage non naturel, qui ne va pas de soi, qu'il faut expliciter. Les concepts mobilisés doivent être expliqués, tout comme les relations qu'ils entretiennent entre eux, ainsi que la manière dont ils font système. C'est pourquoi, bien que l'idée de « bricolage théorique » soit souvent répandue, notamment sur une base interdisciplinaire comme en SIC, il faut reconnaître qu'utiliser des concepts issus d'un trop grand nombre de cadres théoriques différents fait rapidement courir le risque de l'incohérence. Emprunter des éléments isolés sans assumer la cohérence des cadres de production qui prévalent à leur utilisation initiale se fait toujours au risque de la confusion. Il existe des incompatibilités partielles, mais également plus profondes entre les concepts, parfois moins du fait de ce dont ils rendent compte, que du fait qu'ils participent de systèmes explicatifs antagonistes.

L'évaluation du mémoire dépend donc de ce respect du sens des théories et des concepts. Elle dépend également du respect d'une écriture axiologiquement neutre à l'intérieur du cadre objectivé qui est à l'origine des analyses produites. Rappelons que la neutralité axiologique ne consiste pas en l'interdiction pure et simple de tout jugement de valeur au seul profit des jugements de fait, ni même au renoncement du chercheur à toute perspective politique et morale sur le monde social qu'il tend à décrire, expliquer et éventuellement évaluer ; mais à objectiver les appuis normatifs de la recherche qui doivent être rendus les plus explicites possibles.

L'évaluation du mémoire se fonde également sur la qualité du document écrit, tant au niveau du contenu (pertinence de la démarche, capacité à mobiliser et utiliser des connaissances pour configurer un objet de recherche, réflexivité méthodologique) qu'au niveau de la forme (structure et clarté du mémoire, qualité rédactionnelle, respect des normes de l'écriture scientifique). Il faut donc choisir un mode d'expression clair qui ne prête pas à confusion au niveau du sens et fait l'économie du jargon inutile et de l'emphase obscurcissante. Certes, la justesse et la précision de l'analyse nécessitent de recourir à un vocabulaire spécifique, conceptuel, théorisé, mais celui-ci doit être explicite et appropriable pour le lecteur.

L'évaluation du mémoire écrit est suivie d'une soutenance orale, **laquelle ne peut avoir lieu sans l'aval préalable de l'enseignant.e qui vous encadre**. Celle-ci s'effectue devant un jury composé de l'enseignant.e ayant encadré la recherche et d'un.e autre enseignant.e de l'équipe pédagogique du Master. Au cours de la soutenance, l'étudiant.e revient oralement pendant une quinzaine de minutes sur sa démarche, son travail exploratoire et son cadre d'analyse. Il/elle conclut sa présentation sur les points forts auxquels son travail lui a permis d'aboutir, et sur les points qui n'ont pu être pris en compte et pourront constituer un prolongement à la recherche d'ores et déjà réalisée. Chaque membre du jury prend à son tour la parole (10 à 15 minutes chacun.e), pour donner son appréciation du travail écrit et de la présentation orale de l'étudiant.e, lui poser des questions, et discuter

avec l'étudiant.e de la pertinence de la recherche effectuée (par exemple pour conseiller l'étudiant.e quant au développement de sa recherche de M1 en vue de son inscription en M2). La soutenance se conclut par la délibération du jury, qui informe l'étudiant.e de la note octroyée pour son travail. Les critères retenus pour l'évaluation du travail entrepris (mémoire + soutenance) sont les suivants :

#### Critères de présentation

- qualité rédactionnelle (orthographe, syntaxe, clarté du propos, respect des normes académiques) ;
- cohérence et pertinence de la structure générale du mémoire (chapitres, titres, sommaire) ;
- respect des normes de citation des ouvrages et sources consultés ;
- qualité de la bibliographie ;
- pertinence des illustrations et des annexes.

#### Critères de contenu

- pertinence de la revue de la littérature (quantité et surtout qualité des articles et ouvrages) ;
- lien pertinent entre la revue de la littérature et l'orientation de la recherche ;
- appropriation des paradigmes, théories et notions mobilisés ;
- identification des limites de la recherche et discussion de ses apports.


#### Critères de capacité critique et réflexive


- qualité des opérations réflexives ;
- pertinence théorique ;
- rigueur dans la démarche et la méthodologie ;
- originalité de la recherche ;
- capacité à identifier les apports et les limites de la démarche.

## 2. Guide de rédaction du mémoire

Un certain nombre de règles formelles sont à respecter. Ce guide présente les normes qu'il convient d'appliquer, afin d'adopter une écriture académique et d'inscrire votre démarche dans une perspective de recherche scientifique.

### 2.1. Normes générales de présentation du document imprimé

 Volume (hors couverture, table des matières, index, bibliographie & annexes) : entre 40 pages et 50 pages en M1

 Texte justifié (c'est-à-dire prenant systématiquement toute la largeur de la

page et aligné à gauche comme à droite)

- ✎ Marges (hautes, basses et latérales) : 2,5 cm
- ✎ Police : Times New Roman, 12
- ✎ Interligne : 1,5
- ✎ Impression : recto/verso sur papier blanc au format A4
- ✎ Reliure : spirale ou bande thermo-reliure

## 2.2. Organisation du document

Le mémoire se compose comme suit (chacun de ces éléments est décrit dans la suite de ce guide) :

- ✎ 1<sup>ère</sup> de ouverture
- ✎ Page de titre
- ✎ Page de remerciements
- ✎ Table des matières paginée
- ✎ Introduction
- ✎ Présentation du sujet
- ✎ État de l'art
- ✎ Modèle d'analyse
- ✎ Conclusion
- ✎ Index des tableaux, graphiques et illustrations
- ✎ Bibliographie
- ✎ Annexes
- ✎ 4<sup>ème</sup> de couverture.

Une page vierge doit en outre être insérée entre la page de titre et la page de remerciements ; entre les remerciements et la table des matières ; et, si nécessaire, entre la table des matières et l'introduction ; entre les différents chapitres ; ainsi qu'entre le dernier chapitre et la conclusion, afin d'avoir toujours chaque début de partie sur une page

impaire.

Le document doit être paginé conformément à la table des matières. La numérotation commence à partir de la page de titre.

### **2.2.1. La couverture**

La couverture fait apparaître les indications suivantes :

✎ Nom, prénom, n° d'étudiant-e

✎ Intitulé du Master (ICCRÉA, MINT...)

✎ Nom et logo de l'Université Paris 8, ainsi que la mention de l'UFR *Culture et Communication*

✎ Titre du mémoire

✎ Nom du directeur/directrice de recherche, suivi de la mention idoine : « Maître de conférences », « Professeur des Universités », etc.

✎ Année universitaire

La couverture doit être de format rigide (papier au grammage plus épais), éventuellement de couleur (sans obérer la lisibilité du document). Elle peut également comprendre une illustration (dans la limite du respect des droits d'auteur). Le titre du mémoire peut être précisé par un sous-titre, libellé le cas échéant dans une casse inférieure.

### **2.2.2. La page de titre**

Elle reprend l'ensemble, et à l'identique, les éléments de la première de couverture, mais sur une feuille blanche non cartonnée.

### **2.2.3. Les remerciements**

Il est de coutume de « remercier » les personnes qui, dans votre entourage professionnel, et/ou personnel, et/ou familial, vous ont apporté leur concours et leur soutien dans votre travail de recherche. À ce titre, le directeur ou la directrice de recherche, mais aussi les personnes que vous avez rencontrées ou sollicitées pour votre enquête exploratoire, peuvent notamment être cités. Les remerciements sont présentés sur une page autonome, ce qui ne signifie pas que vos remerciements doivent nécessairement remplir toute la page ; quelques lignes peuvent amplement suffire. En la matière, il n'existe toutefois pas de règle stricte : évitez simplement de tomber dans l'hagiographie... N'hésitez pas à vous inspirer d'un mémoire déjà soutenu si cette étape vous paraît obscure ou délicate.

## 2.2.4. La table des matières

La table des matières doit être paginée. Hormis la couverture et les pages vierges, elle doit indiquer tous les éléments qui composent votre mémoire (cf. *supra*), ainsi que les titres des différents chapitres, les titres des différentes sous-parties (Sections, Sous-sections) composant chaque chapitre, et faire correspondre à chacun de ces niveaux une numérotation (1. ; 1.1. ; etc.), ainsi que les numéros de page correspondants à leur localisation dans votre mémoire. Outre les titres de partie, il est préférable de ne pas dépasser deux niveaux de titre et que l'identification de ces derniers fasse uniquement appel à une mention numérique et non alphanumérique (les 1.1.a. et autres I.1.A. sont à bannir).

### Pour construire une table des matières

Utilisez la fonction (*Word, NeoOffice*) « Insertion » : « Index et Tables ». Cette fonction vous permet d'adopter des niveaux de titres, de numéroter automatiquement chacun des niveaux, et d'indiquer les numéros des pages où se trouve chacun des éléments dans votre mémoire.

Vous devez adopter des **niveaux de titres**, distinguant les éléments suivants :

-Niveau 1 : Introduction, Chapitres, Conclusion, Index, Bibliographie, Annexes :

**Police 16, gras, lettres minuscules**

-Niveau 2 : Sections (1.) à l'intérieur d'un chapitre :

**Police 14, gras ; lettres minuscules**

-Niveau 3 : Sous-sections (1.1.) à l'intérieur d'une section :

**Police 12, gras, italiques, lettres minuscules**

Prêtez une attention particulière à la rédaction des titres des chapitres, sections et sous-sections : essayez, dans la mesure du possible, de rendre ces titres les plus informatifs possible, de manière à ce qu'ils renseignent sur le contenu problématique de chacune des parties et sous-parties, et que la progression de votre raisonnement scientifique soit ainsi perceptible dès la lecture de cette table.

## 2.2.5. L'introduction

Cette partie est cruciale. L'introduction vise en effet à poser le cadre général de la recherche, et à montrer la cohérence du développement qu'elle introduit. Par conséquent, si l'introduction est formellement présentée au tout début de mémoire, sa rédaction, en pratique, se réalise plutôt vers la fin de la recherche, une fois que vous en aurez une vue d'ensemble.

L'objectif de l'introduction est de présenter la problématique générale de la recherche :



contexte, actualité du sujet, questions générales et spécifiques, pertinence théorique, appareillage méthodologique et empirique. L'introduction doit donc être relativement conséquente : consacrez-y pas moins de 3 pages (vous pouvez aller jusqu'à 6 pages), qui comprendront : a) une présentation de la question de recherche, laquelle sera située dans un arrière plan ou un contexte social, et/ou historique, et/ou politique, et/ou culturel, donnant à cette question une acuité particulière ; b) votre cadre théorique : il ne s'agit pas ici de développer les arguments, mais de préciser succinctement le contexte théorique dans lequel s'inscrit la démarche ; c) une courte présentation de vos principales hypothèses de recherche ; d) l'exposition du plan général du mémoire.

Les points 2.2.6. à 2.2.8. suggèrent une structuration générale que vous pouvez adopter pour organiser vos différentes parties. Toutefois, l'organisation interne de chacune de ces parties est laissée à votre discrétion, puisqu'elle dépend directement de votre sujet – notamment de la littérature qui s'y rapporte –, et sera aussi fonction des indications que vous prodiguera votre directeur/directrice de recherche.

### **2.2.6. Partie I : présentation du sujet**

Cette première partie a d'abord vocation à vous permettre d'effectuer un retour réflexif sur vos intérêts de connaissance : pourquoi avez-vous choisi votre sujet ? Que croyez-vous en connaître avant d'avoir effectué votre travail de problématisation ? De quelle manière la place que j'occupe dans l'espace social influence-t-elle ma vision de cette réalité sociale ? Outre cette objectivation qui prend les allures d'une auto-socionalyse modeste, est également consignée dans cette partie, une présentation des entretiens exploratoires et de ce qu'ils vous ont permis de construire en termes de rupture et d'ouverture d'esprit. Enfin, il s'agit également de l'espace éditorial au sein duquel vous pouvez effectuer une mise en contexte socio-historique de votre sujet, montrant notamment que la réalité sociale sur laquelle vous travaillez n'a pas existé de tout temps, mais qu'elle est la conséquence de déterminations sociales et historiques qui l'inscrivent dans un mouvement évolutif que vous saisissez à un moment « t » donné.

### **2.2.7. Partie II : revue de la littérature**

La « revue de littérature », également appelée « état de l'art », consiste à positionner votre objet de recherche dans le champ des théories et des connaissances que les recherches en sciences sociales ont produites sur votre sujet. L'objectif est de spécifier et de justifier la manière dont vous allez interroger votre objet de recherche. En d'autres termes, c'est à partir de cette revue de la littérature que vous allez poser votre problématique, c'est-à-dire choisir le cadre théorique (*i.e.* un système conceptuel) à partir duquel vous allez poser une question de recherche, des hypothèses et opérationnaliser les concepts retenus. Une problématique est donc d'abord un choix théorique qui nécessite d'opérer une sélection parmi les travaux et théories susceptibles d'être mobilisés ou ayant déjà été mobilisés pour traiter la question qui vous occupe ou une question qui lui serait proche.

Avant la rédaction, au cours de votre travail, votre directeur/directrice de recherche vous aura évidemment guidé dans l'élaboration de cette phase, en vous indiquant les principales références bibliographiques et théoriques appropriées et utiles à votre questionnement. Au moment de la rédaction, vous devez donc montrer que vous vous êtes approprié la « revue de littérature » et que vous êtes capable d'en dégager un cadre cohérent d'une part, et utile à votre propre investigation d'autre part.

### 2.2.8. Partie III : modèle d'analyse

La présentation du modèle d'analyse que vous allez mobiliser pour la recherche peut être considérée comme le prolongement direct de l'état de l'art, puisque c'est cette partie de votre mémoire qui fera comprendre au lecteur la manière dont vous souhaitez « mettre en énigme » le fait social qui vous intéresse. Vous devez donc précisément présenter et définir les concepts mobilisés, ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux ; traduire votre « question de départ » en « question de recherche » depuis la médiation théorique retenue ; et présenter enfin vos hypothèses (réponses provisoires à votre question de recherche). Une brève argumentation exposant en quoi votre recherche contribue à la compréhension du phénomène que vous étudiez en particulier devra clôturer ce chapitre.

#### Quelques conseils pour rédiger ces parties

-La mise en contexte socio-historique doit porter sur le sujet lui-même et non sur une réalité qui l'englobe ou qui lui est connexe. Faire l'histoire d'Internet n'a, par exemple, pas grand sens si votre sujet est l'usage de Facebook par les 15-25 ans. En revanche, une mise en perspective socio-historique des instruments outillant les sociabilités juvéniles devient tout de suite plus intéressante.

-Relisez avec attention les notes que vous avez prises sur les ouvrages que vous avez lus au début de votre recherche, de manière à maîtriser les théories et les notions que vous reprenez, et à pouvoir vous les approprier, c'est-à-dire en faire usage. *In fine*, il ne s'agit pas en effet de réciter la théorie, mais de l'utiliser pour configurer votre objet, en identifiant les enjeux théoriques qui le concernent, et les connaissances qui ont déjà été produites sur le sujet ;

-Établissez clairement le lien que vous faites entre les éléments théoriques issus de la littérature et vos propres hypothèses. À cette fin, ne séparez pas la présentation du cadre conceptuel et la présentation de vos hypothèses de recherche ;

-Citez l'ensemble des références que vous mobilisez, en respectant les normes indiquées dans le document « *Vade-mecum* des normes des citations, sources et références bibliographiques » ;

-Ce dont vous devez faire montre, c'est de votre capacité à opérer des choix théoriques et conceptuels pertinents et cohérents avec votre objet de recherche. Ainsi, votre recherche consistera à proposer, modestement, d'observer et d'analyser un phénomène particulier, qui selon toute vraisemblance ne sera qu'une « variation » des phénomènes traités par les auteurs dont vous mobilisez les savoirs et les approches.

### **2.2.9. Conclusion**

Il s'agit d'une étape très importante, qu'il convient de ne pas négliger. Avec l'introduction, la conclusion permet en effet de conférer à votre démarche et à votre mémoire une cohérence d'ensemble. Il ne s'agit pas tant de résumer la recherche, que d'en dégager les principaux points saillants (théoriques, méthodologiques). La conclusion doit également fournir un aperçu des perspectives futures de la recherche, en esquissant notamment les pistes empiriques nécessaires à la poursuite de votre travail en Master 2.

### **2.2.10. Bibliographie**

Toutes les références bibliographiques et toutes les sources mobilisées dans le texte du mémoire, sans exception, doivent être mentionnées dans la bibliographie. Aucune autre référence que celles explicitement mobilisées dans le développement ne devra en outre être rajoutée. Pratiquement, votre bibliographie doit répondre à l'ensemble des règles consignées dans le document intitulé « *Vade-mecum* des normes des citations, sources et références bibliographiques ».

### **2.2.11 Index des illustrations**

Cette page liste l'ensemble des données figuratives – tableaux, graphiques, illustrations – qui sont insérées dans votre développement (hors annexes). L'index est ordonnancé et paginé (indiquez, en face de chaque tableau/graphique/illustration, le numéro de la ou des pages où cet élément figure dans votre mémoire) ; il reprend à l'identique les intitulés et les numéros que vous avez attribués à ces éléments au sein de votre développement. Aucune autre donnée que celles figurant dans le développement ne doit être listée dans cet index, qui ne concerne en outre que les données figuratives (cf. le document « *Vade-mecum* des normes des citations, sources et références bibliographiques »).

### **2.2.12 Annexes**

L'objectif des annexes n'est en aucun cas de grossir le volume du mémoire, en le saturant d'informations piochées en ligne pour l'agrémenter, ni même pour le compléter au sujet d'un thème approchant non traité dans le mémoire. Ne doivent donc être présentés en annexe que les documents, sources et matériaux sur lesquels vous vous êtes explicitement appuyé dans le développement. Ces annexes peuvent notamment présenter les transcriptions des entretiens exploratoires que vous aurez réalisés. Dans tous les cas, les annexes sont thématiques, indexées, intitulées, paginées et annoncées dans un sommaire.

### 3. De quelques normes rédactionnelles et typographiques à respecter

#### 3.1. Gras, italiques, soulignés

En-dehors des titres, l'usage du **gras** est à proscrire, tout comme l'usage du texte souligné. S'agissant de l'*italique*, outre certains titres, doivent être également libellés en italique : a) les locutions étrangères (anglo-saxonnes, latine : *in fine, a priori, empowerment*, etc.) ; b) les titres-noms des médias (e.g. *Le Monde, Libération, Rue89*, etc.) ; c) les propos que vous citez et qui, dans le texte original, sont libellés en italique ; d) les concepts, lors de leur première mention dans le corps du texte (e.g. *capital social, champs, réification*, etc.) ; e) éventuellement, un terme que vous voulez mettre en exergue.

#### 3.2. La ponctuation

Les signes de ponctuation suivis d'un espace blanc sont les suivants :

- virgule : « , »
- point final : « . »

Les signes de ponctuation précédés et suivis d'un espace blanc (idéalement rendu insécable – *i.e.* ne séparant pas les signes typographiques qui le suivent de ceux qui le précèdent) sont les suivants :

- point virgule : « ; »
- point d'exclamation : « ! »
- point d'interrogation : « ? »
- deux points : « : » (NB : toujours suivis d'une minuscule !)
- tiret long : « – »

Autres types de ponctuation :

- parenthèses : « ( ) »
- crochets : « [ ] »
- guillemets « à la française » : « « X » » (généralement géré automatiquement par votre traitement de texte : un espace blanc après les guillemets d'ouverture et avant les guillemets de fermeture)
- pour une citation interne à une autre citation, il faut utiliser les guillemets hauts, dits « à l'anglo-saxonne ». Ex. : selon Jean-Baptiste Legavre, « Le Off est un "signal", un "indice". Il s'apparente bien à un "instrument d'anticipation" sur la conduite à tenir ». Dans cet exemple, les guillemets « à la française » signalent le début et la fin de la citation de Jean-Baptiste Legavre ; les guillemets « à l'anglo-saxonne » sont les guillemets que l'auteur a lui-même fait figurer dans la phrase

que vous citez.

### 3.3. Gérer les citations longues

Si les citations (ou les extraits d'entretien, de corpus, etc.) dépassent cinq lignes, il faut les placer en retrait du bord de la page (taille 10, interligne simple). Exemple :

Pratiquer les sciences sociales depuis une perspective critique est en ce sens une forme de participation au « travail collectif d'invention politique » (Bourdieu, 2001a) : donner des *raisons d'agir*, fournir les armes de l'indignation et, ainsi, contribuer à la libération des potentiels de mobilisation susceptibles de peser sur le réel :

« La force et l'intérêt d'une théorie résident précisément dans le fait qu'elle ne se satisfait jamais d'enregistrer les propos que les "acteurs" tiennent sur leurs "actions", mais qu'elle se donne au contraire pour objectif de permettre aux individus et aux groupes de voir et de penser différemment ce qu'ils sont et ce qu'ils font, et peut-être ainsi de changer ce qu'ils font et ce qu'ils sont. Il s'agit de rompre avec les catégories incorporées de la perception et les cadres institués de la signification, et donc avec l'inertie sociale dont ces catégories et ces cadres sont les vecteurs, afin de produire un nouveau regard sur le monde, et donc d'ouvrir de nouvelles perspectives politiques » (Eribon, 2010 : 52).

La critique participe donc à *rendre la réalité et l'ordre social inacceptables* et invite à agir sur cette réalité, sachant par ailleurs que la théorisation [...]

### 3.4. Notes de bas de page

Les notes de bas de page obéissent à des règles particulières. Leur numérotation doit être continue sur l'ensemble du document. Elles apparaissent immédiatement au bas de la page où elles ont été appelées (sauf cas exceptionnel d'une note très longue qui peut alors se poursuivre sur la page suivante) et seront rédigées en Times New Roman de taille 10.

### 3.5. Énumérations

Dans un mémoire, il arrive fréquemment que l'on doive énumérer ou lister des éléments. En principe, les énumérations commencent après deux-points. On présente en colonne chaque élément énuméré (introduit par un tiret, par un chiffre ou une lettre) en le faisant suivre d'un point virgule, à l'exception du dernier élément de l'énumération qui, finissant l'ensemble, est suivi d'un point ou d'une virgule si la phrase se poursuit au-delà. Malgré le retour à la ligne, il n'y a pas de retour de majuscule pour chaque élément.

### Exemples

La typologie que nous avons réalisée comprend les catégories suivantes :

- l'univers de la culture mass médiatique (18 % des Français de plus de 11 ans) ;
- l'univers de la culture juvénile (18 %) ;
- l'univers de la culture domestique moderniste (18 %) ;
- l'univers de la culture classique (15 %) ;
- l'univers de la culture populaire traditionnelle (13 %) ;
- l'univers de la culture sportive (11 %) ;
- l'univers de la culture contemporaine cultivée (8 %).

Ou bien :

La typologie que nous avons réalisée comprend les catégories suivantes :

- a) l'univers de la culture mass médiatique (18 % des Français de plus de 11 ans) ;
- b) l'univers de la culture juvénile (18 %) ;
- c) l'univers de la culture domestique moderniste (18 %) ;
- d) l'univers de la culture classique (15 %) ;
- e) l'univers de la culture populaire traditionnelle (13 %) ;
- f) l'univers de la culture sportive (11 %) ;
- g) l'univers de la culture contemporaine cultivée (8 %).

Ou bien :

La typologie que nous avons réalisée comprend les catégories suivantes :

- 1) l'univers de la culture mass médiatique (18 % des Français de plus de 11 ans) ;
- 2) l'univers de la culture juvénile (18 %) ;
- 3) l'univers de la culture domestique moderniste (18 %) ;
- 4) l'univers de la culture classique (15 %) ;
- 5) l'univers de la culture populaire traditionnelle (13 %) ;
- 6) l'univers de la culture sportive (11 %) ;
- 7) l'univers de la culture contemporaine cultivée (8 %).

### 3.6. Abréviations et sigles

Très utiles dans des textes scientifiques, les abréviations et les sigles (abréviations composées d'initiales) doivent cependant être utilisés avec parcimonie et respecter certaines normes. On distingue les abréviations et sigles conventionnels, dont l'usage est fixé par l'AFNOR, des abréviations et sigles de circonstance. Dans le premier cas, on peut utiliser les sigles communs (UNESCO, FMI, BM, etc.) sans avoir préalablement présenté le sens de chaque lettre. L'usage actuel tend à considérer tous les sigles comme des acronymes et à écrire chaque lettre en majuscules non séparées par des points. Les abréviations conventionnelles dont l'utilisation est permise dans un mémoire sont les suivantes : etc., e.g. (par exemple), *i.e.* (c'est-à-dire), M., Mgr, Me, M<sup>me</sup>, St, et les exposants ordinaux (<sup>ème</sup>, <sup>nd</sup>).

Tous les sigles dits « de circonstance » doivent être présentés en entier lors de leur première utilisation, lors de laquelle vous devez faire suivre des parenthèses dans lesquelles vous préciserez le sigle que vous utiliserez par la suite. Exemple : « la Fédération Française des Médias Alternatifs Audiovisuels (FFMAA) estime que... ». Il est d'usage de ne pas utiliser d'abréviations non conventionnelles dans un mémoire.

*Nota Bene* : les points abrégatifs, qui marquent la coupure à l'intérieur d'une abréviation, ne s'utilisent que si l'abréviation ne se termine pas sur la dernière lettre du mot (on écrit « ex. » pour « exemple » mais « St » pour « Saint »). En fin de phrase, les points abrégatifs se confondent avec le point final ou les points de suspension ; en revanche, ils n'excluent pas les autres types de ponctuation.

#### **4. Bibliographie sélective sur l'écriture des sciences sociales et du mémoire**

BEAUD, Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.

BECKER, Howard, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse, son livre*, Paris, Economica, 2004.

LEMIEUX, Cyril, « L'écriture sociologique », in PAUGAM, Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010, pp. 379-420.